**A l’attention de M. Chaleix**

Directeur Académique de Seine-Saint-Denis

8 rue Claude Bernard

93 008 Bobigny cedex

ce.ia93@ac-creteil.fr

Copie à M. Stéphane Troussel , Président du Conseil Départemental de Seine-Saint -Denis,

Copie à Mme Franclet, maire d'Aubervilliers et à M. Bastien Lachaud, député

Copie à Mme Alice Giralté, directrice de l'Education et de la jeunesse (Conseil Départemental)

Copie à la FCPE

Copie aux sections syndicales départementales FO93, SNES et SNEP-FSU, Sud Education 93,

Aubervilliers, le 11/02/2021

Objet : Demande d'audience, DHG des collèges et lycées, sectorisation des écoles, collèges et lycées d'Aubervilliers

Monsieur le Directeur Académique,

Après une année de travail dans des conditions difficiles du fait de la pandémie du COVID-19, les personnels des établissements scolaires du 2nd degré d'Aubervilliers vous prient, Monsieur le Directeur Académique, de bien vouloir recevoir une délégation en audience intersyndicale afin de revenir sur les besoins nécessaires la rentrée 2021.

 En 2018, la ville d'Aubervilliers a fait l'objet d'un processus de resectorisation. A revoir le nombre d'élèves envisagé à ce moment-là pour les différents établissements de la ville, nous pouvons constater à quel point celui-ci a été sous-estimé. Les effectifs de certains collèges de la ville devaient baisser dans les années suivantes, ce qui n'est toujours pas le cas. Ainsi, le collège Gabriel Péri, qui devait passer à 694 élèves en 2020, en compte en réalité 740, le collège Jean Moulin qui devait passer à  562 élèves en 2021 en attend 720 l'année prochaine ! Il est dommageable qu'une étude coûteuse, menée par des experts démographiques s'avère si éloignée de la réalité. Plus généralement, chaque année, les chiffres envisagés se révèlent en deça du nombre d'élèves qui peuplent réellement nos établissements.

 Nous restons en outre bien au-dessus des jauges d'accueil des établissements, sans compter que tous les établissements accueillent des dispositifs spécifiques, ce qui vient encore gonfler les effectifs par division. Alors que l'inclusion de chacune et chacun des élèves (UPE2A, ULIS, classes relais) est recommandée par l'inspection académique, aucun moyen n'est donné pour pouvoir la garantir, car ces inclusions ne sont pas prévues dans les DHG.

La répartition sur la ville traduit par ailleurs un manque de cohérence : si Wallon et Rosa Luxemburg sont censés accueillir 4 sixièmes, ce qui entrainerait dans les années à venir une grosse baisse d'effectifs, Péri ou Diderot se voient attribués 7 classes de sixième. Cela risque de surcharger ces collèges alors que d'autres seraient beaucoup trop allégés, remettant en cause le nombre de postes et les moyens alloués.

Et les  nouvelles DHG annoncent un dépassement du seuil des 24 élèves par classe aux collèges Gabriel Péri classé REP et Gisèle Halimi classé REP+. Cela constituant la dernière marque d'une éducation prioritaire déjà minimale, que reste-t-il donc pour les enfants d'une des villes les plus pauvres de France?

Dans les collèges de la ville comme dans les lycées, l’augmentation des effectifs d’élèves s’accompagne dans le même temps d’une suppression d’heures postes. Nous devrions peut-être nous rassurer de les voir « compensées » par une hausse d’HSA, mais ce n’est pas le cas. Les heures supplémentaires ne sont pas une revalorisation salariale mais bien une dégradation des conditions de travail qui nuit avant tout aux élèves – professeurs surchargé.e.s, BMP à petits volumes horaires, contractualisation croissante, etc. Qu’annonce cette flexibilisation toujours plus profonde des métiers de l’éducation ?

Dans le contexte sanitaire que nous connaissons, les exigences, parfaitement justifiées, de limitation de brassage entre élèves de groupes différents, requises par le protocole, ne sont effectives que si les groupes permettent la distanciation dans les classes, qui ne peuvent ainsi pas dépasser les vingt élèves par classe.

Cela va également dans le sens des demandes du ministère de suivi accru des élèves suites aux décrochages constatés lors du premier confinement. Suivi qui n'est envisageable qu'avec des groupes plus réduits.

Pourtant, alors que ce scénario de division de la semaine selon des groupes avait été étudié par l'administration et alors que le protocole finalement retenu reste suffisamment vague pour chaque établissement ait à se débrouiller seul pour l'adapter au mieux des réalités de terrain, lorsque les équipes se sont emparées du protocole pour en proposer une déclinaison détaillée et le plus respectueuse possible des préconisations sanitaires, les directions académiques ont opposé une résistance farouche.

Au Lycée, quelles que soient les solutions adoptées localement, les élèves ont moitié moins de cours pour un programme resté inchangé. Les élèves de seconde semblent ceux qui paient le plus durement l’organisation actuelle et le décrochage est plus important. Au contraire de ce qu’il est en train de se passer, il faut diminuer les effectifs en classe pour assurer l’accompagnement plus individualisé que nécessite cette situation exceptionnelle.

De plus, les élèves aujourd’hui en terminale ont subi deux fois l’improvisation et le manque de considération de l’EN : annulation des épreuves anticipées de français en fin de première comme des épreuves de spécialité en terminale au dernier moment, mettant sur eux une pression violente pour rien, au final. Il ne faut pas réitérer cette erreur. Les programmes trop lourds de spécialité dus à la réforme du lycée étaient déjà critiqués avant que n’éclate la pandémie qui empêche un rythme régulier et normal. Sans oublier l’allègement des programmes pour les années à venir, il faut bien évidemment plus de moyens pour assurer un enseignement digne, dans toutes les sections générales, technologique et professionnelles.

Enfin,  les DHG insuffisantes sont encore plus pénalisantes pour les élèves en temps de pandémie, puisque les professeur.e.s malades, forcés de prendre des heures supplémentaires par ces DHG, ne sont pas remplacé.e.s.

Nous attendons des moyens concrets, un abondement d'heure sur les DHG afin de mettre en place, a minima, des heures de demi-groupes, de co-enseignement ou toute autre modalité qui semble pertinente aux équipes.

Nous dénonçons donc que loin des annonces médiatiques du ministre, aucune disposition n'ait été prise pour faire face à la situation exceptionnelle que nous vivons.

Dans l’attente d’une date d’audience, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Académique, à notre sincère dévouement à l’Education Nationale.

Les personnels grévistes réunis en assemblée générale le 26 janvier 2021